

**220C0172** FR0013451333-FS0040

14 janvier 2020

## Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

## LA FRANCAISE DES JEUX

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 janvier 2020, la société anonyme Prédica<sup>1</sup> (50-56 rue de la Procession, 75015 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 janvier 2020, le seuil de 5% du capital de la société LA FRANCAISE DES JEUX et détenir 9 556 241 actions LA FRANCAISE DES JEUX représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et 3,39% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions LA FRANCAISE DES JEUX sur le marché.

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Contrôlée par Crédit Agricole Assurances, elle-même contrôlée par Crédit Agricole S.A.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 191 000 000 actions représentant 282 038 079 droits de vote.